

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18762**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

MASTER : MASTER Droit, Economie, Gestion Mention Droit privé Spécialité Droit processuel, procédures et voies d'exécution Finalité professionnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lumière - Lyon 2 (Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Président de l'Université Lumière Lyon 2 Recteur, chancelier des universités

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128 Droit, sciences politiques

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'étudiant diplômé du Master 2 spécialité « **Droit processuel, procédures et voies d'exécution** » est un spécialiste du droit judiciaire privé et des voies d'exécution

#### Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- L'exécution forcée des décisions de justice et la mise en place des procédures conservatoires
- L'établissement d'actes de procédure
- La signification des actes
- La gestion et la négociation entre bailleur et locataire
- Le règlement des litiges entre créanciers et débiteurs et le recouvrement des créances
- Le recouvrement amiable des créances
- L'établissement d'un procès-verbal de constat
- La vente aux enchères publiques
- La rédaction analytique ou approfondie de notes ou de rapports à partir de questions juridiques

#### Compétences ou capacités évaluées :

- Connaître le droit processuel, la procédure civile, le droit des contrats, le droit de la consommation, le droit commercial, le statut des baux d'habitation et commerciaux et leur contentieux, le droit du surendettement et du rétablissement personnel, le droit des sûretés, et le droit international et européen des procédures d'exécution
- Maîtriser la rédaction des assignations et de la signification de décisions de justice et des actes de procédure
- Maîtriser le suivi de procédures spécifiques comme la procédure d'expulsion et les procédures d'injonction de payer
- Maîtriser la mise en œuvre des principales mesures conservatoires (saisies et sûretés judiciaires), des procédures civiles d'exécution forcée (règles applicables aux saisies mobilières et à la saisie immobilière), et des procédures de distribution de deniers
- Maîtriser les techniques de prévention et de gestion de conflit
- Maîtriser le vocabulaire et les bases de données juridiques en langue anglaise et les nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées aux professions juridiques

- **Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse,**

- **Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique,**

- **Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale,**

- **Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée.**

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

#### SECTEURS D'ACTIVITE :

- Etudes d'huissier de justice
- Services contentieux ; banques, assurances, secteur du logement...
- Sociétés de recouvrement de créances
- Cabinets d'avocats

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES :

*Les emplois directs*

- clerc d'huissier de justice
- responsable de service contentieux et recouvrement
- chargé de recouvrement
- juriste de contentieux
- responsable de service juridique

*Les emplois accessibles sur concours*

- huissier de justice

- magistrat
- avocat

### Codes des fiches ROME les plus proches :

#### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

##### SEMESTRE 3 (30 ECTS)

###### UE 3 A TRONC COMMUN

- Technique contractuelle
- Traitement conventionnel des litiges
- Méthodologie

###### UE 3 B FONDEMENTS JURIDIQUES DU CONTENTIEUX ET DE L'EXECUTION

- Procédure civile approfondie
- Principes généraux de l'exécution
- Ordre juridictionnel
- Particularisme de l'organisation professionnelle et de la déontologie des huissiers de justice au sein des professions juridiques
- Contentieux des baux et des charges de copropriété
- Garanties personnelles et réelles
- Recouvrement des impôts et contentieux du recouvrement

###### UE 3 C PRATIQUES NATIONALES ET INTERNATIONALES DE L'EXECUTION

###### Pratique des voies d'exécution (coefficient 2)

- Rédaction des actes de procédures
- Saisies mobilières et saisie immobilière
- Expulsion
- Voies d'exécution et procédures collectives
- Voies d'exécution et couple
  - Constat
- Saisie-contrefaçon
- Préparation psychologique à la négociation

###### Internationalité et nouvelles technologies du contentieux et de l'exécution (coefficient 1)

- Incidence du droit international sur les procédures
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées aux professions juridiques
- Terminologie juridique anglaise

##### SEMESTRE 4 (30 ECTS)

###### UE 4 STAGE ET MEMOIRE

Stage en France ou à l'étranger de trois mois minimum et rédaction d'un mémoire universitaire.

#### Collaboration avec les chambres régionales et départementales des huissiers de justice de la région Rhône-Alpes, ainsi que l'Ecole Nationale de Procédure.

#### Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		VAPP ou VES
Par expérience dispositif VAE	X		Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Accessible en Polynésie Française		X
-----------------------------------	--	---

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Aucun lien avec d'autres formations	Aucun accord européen ou international

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master publié au JO du 27 avril 2002
- Arrêté du 18 septembre 2012 relatif aux habilitations de l'Université Lyon 2

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

[www.univ-lyon2.fr](http://www.univ-lyon2.fr)

##### Lieu(x) de certification :

Université Lumière Lyon 2  
86 Rue Pasteur  
69365 Lyon Cedex 07

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Lumière Lyon 2- Campus Berges du Rhône  
Faculté de Droit et de Science Politique,  
16/18 Quai Claude Bernard  
69365 Lyon cedex 07

##### Historique de la certification :

Créée en 2002 sous la forme d'un DESS intitulé « Droit processuel, contentieux et procédures d'exécution », cette formation est devenue Master en 2004 sous l'appellation Master Droit, mention Droit des activités de l'entreprise, spécialité Droit processuel, procédures et voies d'exécution avant de prendre en 2007 le nom de Master Droit, Economie, Gestion, mention Droit privé, spécialité Droit processuel, procédures et voies d'exécution.